

Atterrissage avec turbulences pour le Pacte d'excellence

LE RÉSUMÉ

Le groupe central du Pacte d'excellence tenait hier ce qui devait être sa dernière réunion avant de transmettre le texte du projet amendé au gouvernement.

Une réunion au finish censée édulcorer certains passages du texte afin de rassurer la base des syndicats.

NATHALIE BAMPIS

Cette ultime réunion était vue comme celle de la dernière chance pour les syndicats enseignants. La dernière occasion de faire inscrire, noir sur blanc, dans le projet de Pacte d'excellence, les remarques formulées par la base. Atténuer certains passages du texte pour répondre aux inquiétudes des enseignants, préciser d'autres points qui, faute d'être clairs à leurs yeux, avaient provoqué un rejet massif du texte, tel qu'il avait été rédigé.

À l'heure d'écrire ces lignes, la réunion, qui avait commencé à 14h et devait se mener au finish, était toujours en cours. L'enjeu est important: après un rejet massif du texte initial par les syndicats, le gouvernement avait décidé de donner un peu de répit au Groupe central – le pilote du Pacte – pour tenter d'arriver à une position plus consensuelle. Les syndicats n'ont pas caché le risque qu'il y avait, en cas d'échec, à ce que leur base décide de mener des actions.

Pour rappel, depuis la mi-janvier et ce, durant un mois, les différentes organisations représentées au sein du Groupe central ont

rendu leur position sur le texte de projet d'accord. Au fil des semaines, les «non mais» des syndicats se sont succédé aux «oui mais» plus positifs des autres organisations, pouvoirs organisateurs en tête, mais aussi associations de parents.

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a aussi pris le temps, avant les vacances de printemps, pour rencontrer les syndicats afin de tenter de les apaiser sur les questions cruciales du maintien de l'emploi dans les écoles, et du financement des mesures.

Pas de pertes d'emploi

Les promesses ont été fermes: il n'y aura pas de pertes d'emploi à proprement parler, pas de diminution des effectifs de l'enseignement. Ce point avait provoqué une grogne importante chez les enseignants qui disent déjà souffrir d'un manque d'effectifs. Or, ce manque devrait s'accroître dans les années à venir, avec les départs massifs d'enseignants à la retraite. Par contre, certains enseignants (surtout dans le technique et professionnel) devront peut-être se réorienter dans d'autres branches, d'autres écoles, ou d'autres métiers de l'enseignement (coordinateurs dans les centres de technologie avancée par exemple, tuteur pour les jeunes professeurs,...).

Durant les précédentes réunions, le Groupe central avait déjà pu engranger certaines avancées, notamment sur l'introduction progressive du tronc commun qui courra de la maternelle jusqu'à la troisième secondaire. Mais parallèlement à cet allongement du tronc commun, la réforme de l'enseignement qualifiant (qui sera réduit d'un an) continuait à susciter des interrogations.

Les syndicats se posent encore des questions sur le nombre de filières qui seront abandonnées (le but étant de rationaliser l'offre et diminuer les concurrences stériles entre écoles), et sur la manière dont allait être organisée l'offre sur base des bassins scolaires (au niveau des Provinces et sous-provinces).

Du côté des blocages plus sévères, on évoquait encore, au démarrage de cette

dernière réunion, le problème de la définition de la charge de travail des enseignants. En résumé, il s'agit ici de clarifier les tâches qui incombent aux enseignants (y compris hors de leur classe) et stipuler clairement qu'elles font partie de leur horaire hebdomadaire, afin d'éviter les malentendus qui règnent souvent dans l'opinion publique. Les enseignants seront aussi amenés à travailler davantage en équipe. Pour ce faire, les syndicats demandent plus de souplesse que ce que prévoyait le Pacte à l'origine.

L'autre point qui inquiète les profs, c'est la gouvernance des écoles et l'évaluation plus poussée des enseignants, avec éventuelles sanctions à la clé. Le Pacte avait pour objectif de confier au directeur un rôle de manager d'équipe renforcé, mais aussi de créer une sorte de «middle management». Des enseignants seraient appelés à jouer ce rôle, avec l'accord du reste de l'équipe éducative.

Sur ce point, les syndicats risquaient d'entrer en conflit ouvert avec les pouvoirs organisateurs, demandeurs de davantage de gouvernance dans les écoles.

Enfin, le Groupe central devait aussi établir un phasage précis des mesures. Une fois ce travail fait, restera alors à la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns et à l'ensemble du gouvernement, à mettre l'accord en application en l'assortissant du budget nécessaire. Un investissement qui sera étalé jusqu'en 2020, et dont le coût net avait été évalué entre 50 et 70 millions d'euros.

Les syndicats risquaient d'entrer en conflit ouvert avec les PO, demandeurs de plus de gouvernance.